



FEDERATION INTERNATIONALE DE L'ART PHOTOGRAPHIQUE

The International Federation of Photographic Art

INFO 2014 / 751 F

PROCÈS-VERBAL DU CONGRÈS EXTRAORDINAIRE FIAP

Paris : 23 Novembre 2013

1) OUVERTURE OFFICIELLE DU CONGRÈS :

M. Riccardo Busi, Président FIAP, accueille chaleureusement les délégués. Il rappelle qu'il s'agit d'un congrès extraordinaire qui a comme sujet unique l'éventuel transfert du siège FIAP de Paris, France au Luxembourg.

2) APPEL DES DÉLÉGUÉS :

Pendant l'appel, les cartes de vote sont distribuées. Les pays présents ou représentés sont :

ANDORRE, AUTRICHE, BAHREIN, BOSNIE ET HERZEGOVINE, CHILI, CYPRE, DANEMARK, REPUBLIQUE DOMENICAINE, FRANCE, ALLEMAGNE, GRECE, GRANDE BRETAGNE, JAPON, LUXEMBOURG, NORVEGE, NOUVELLE ZEELANDE, OMAN, POLOGNE, PAKISTAN, PANAMA, RUSSIE, SINGAPORE, SUEDE, SLOVENIE, ESPAGNE, TURQUIE.

En ajoutant les membres du Comité Directeur, le nombre total de votes est 30. Après la distribution des cartes de vote, c'est claire qu'aucune décision ne peut être prise : les pays présents et les procurations ne sont pas suffisants pour atteindre le nombre établi par les Statuts. La situation sera différente en Turquie en septembre 2014.

3) RAPPORT DU PRÉSIDENT :

Le Président expose les raisons du congrès : des décisions importantes sur l'avenir de la FIAP doivent être prises, en particulier concernant le siège social. M. Busi rappelle le choix fait au congrès de Budapest en 2004 : la France a été choisie parmi plusieurs pays européens pour les conditions favorables y offertes à l'époque, comme le manque d'obligation de faire une assemblée par an sur son territoire. Les Statuts (art. 1 Dénomination et Siège) établissent que le siège est à Paris et que la FIAP est sujette à la loi française. Depuis 2004 il y a eu des changements dans la législation française et depuis 2012 et le congrès en Singapore, le Comité Directeur est en train de travailler pour comprendre ces modifications et pour y réagir convenablement.

Il remercie tout le Comité Directeur et spécialement M. Jacky Martin, M. Romain Nero, M. Herbert Gmeiner et M. Ioannis Lykouris pour leurs conseils, avant de donner la parole à M. Ioannis Lykouris, qui va expliquer plus en détail le problème.

4) RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :

Le secrétaire général, I. LYKOURIS, explique que le Comité Directeur de la FIAP et les pays membres doivent choisir parmi a) le maintien de la FIAP an France, b) la clôture de la FIAP en France

et l'ouverture d'une nouvelle FIAP au Luxembourg et c) l'ouverture d'une nouvelle FIAP au Luxembourg en coexistence avec l'ancienne en France. Il conclut avec la présentation de l'opinion du Comité Directeur, qui, pour le moment, considère la 2ème possibilité comme la meilleure.

5) RAPPORT DU TRÉSORIER :

M. Herbert GMEINER, trésorier FIAP, explique que pendant le congrès de Budapest en 2004, la France a été choisie parmi d'autres pays, pour les conditions favorables présentes à l'époque. Il souligne que tous les membres du Comité Directeur travaillent pour la FIAP pendant leur temps libre et dans leurs pays. En outre, le bureau à Paris coûte 60.000 € par an et cette somme augmentera dans les prochaines années.

6) DISCUSSION GÉNÉRALE :

Vu qu'une votation officielle n'est pas possible, les délégués présents discutent avec le Comité Directeur la problématique d'un éventuel transfert du siège de la FIAP et ils posent des questions. Les réponses fournies précisent qu'en cas de transfert au Luxembourg, tous les documents doivent être soumis à l'administration luxembourgeoise. Le contrat de location pour le bureau à Paris termine en avril 2014 et le Comité Directeur veut essayer à obtenir une prolongation jusqu'au décembre 2014. Si le propriétaire n'accepte pas, un nouveau contrat de 9 ans ne sera pas signé. Un referendum pour décider sur l'avenir du siège n'est pas possible, étant donné que la question de dissoudre l'actuelle FIAP et d'en faire une nouvelle n'était pas dans l'ordre du jour et parce qu'une décision si importante doit être prise directement par l'Assemblée Générale.

7) DIVERS :

Le Président de la FIAP donne quelques informations concernant le programme du congrès en Turquie, la page internet de la FIAP, les concours « Friendship and Solidarity », le centre d'exposition permanent à Montevarchi (Arezzo, Italie) et l'exposition spéciale dédiée aux femmes photographes qui sera inaugurée le 3 Mai 2014 dans le centre. Il présente le Numéro Zéro du nouveau magazine électronique FIAP - FIAP News – et, après avoir cordialement remercié tous les délégués qui ont contribué constructivement, même si aucune décision ne pouvait pas être prise, il déclare la fin du congrès.

Athènes, le 3 décembre 2013

Ioannis LYKOURIS

